



RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1218 du 14 JUIN 2017

Le Chef de l'Etat a prononcé une allocution devant le Parlement Européen, à Strasbourg

A l'invitation du Président du Parlement Européen, Monsieur Antonio Tajani, le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, était à Strasbourg (France), devant le Parlement Européen, réuni en séance solennelle, pour prononcer une allocution.

Dans son intervention, le Chef de l'Etat s'est tout d'abord dit heureux et honoré de prendre la parole devant le Parlement Européen réuni en session plénière : « C'est un honneur et un privilège pour moi d'être ici car, en tant que Représentants élus de plus de 500 millions de citoyens européens, vous constituez, en raison de votre diversité culturelle, de vos engagements politiques ainsi que de votre grande expérience, un auditoire exceptionnel et prestigieux », a-t-il déclaré notamment.

Il a ensuite exprimé son ardent souhait de voir l'Union Européenne poursuivre cet esprit de solidarité, d'ouverture et de paix prôné par les pères fondateurs du Traité de Rome qui ont eu l'idée ingénieuse de mettre ensemble, les ressources et les intelligences au service de l'édification d'un espace de paix, de sécurité et de prospérité partagée.

Poursuivant, le Président de la République a relevé trois défis majeurs dont la résolution aura un impact important sur l'avenir de la planète et sur les relations entre l'Europe et l'Afrique : le Réchauffement climatique, les flux migratoires et l'expansion démographique.

S'agissant du réchauffement climatique, le Chef de l'Etat a souligné que pour parvenir à la maîtrise de ses effets néfastes sur l'homme et l'écosystème, l'Europe devra urgemment jouer le premier rôle en mobilisant les opinions, les financements et techniques indispensables pour la mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris sur le Climat.

Quant aux flux migratoires non régulés, le Président Alassane OUATTARA a rappelé l'importance de ramener la paix et la sécurité dans la bande sahélo - saharienne, avant d'encourager une solution politique consensuelle au conflit en Lybie.

Dans ce même cadre, il a aussi préconisé la mise en place d'un plan d'investissements massifs en Afrique en vue de créer des emplois pour les jeunes afin de réduire les flux migratoires illégaux vers l'Europe, et cela, dans le respect de leur dignité.

En ce qui concerne le défi de l'expansion démographique, le Chef de l'Etat a indiqué que l'Afrique représentera 54% de la croissance démographique mondiale d'ici 2050, ce qui aura pour conséquence l'investissement dans l'éducation, la santé et la formation professionnelle des jeunes.

Aussi, a-t-il fait noter, des investissements massifs devront être réalisés dans les grands projets sous régionaux, les infrastructures, les transports, l'électricité. A cet égard, il a rendu hommage à l'Union Européenne pour son soutien à la Côte d'Ivoire dans l'accomplissement des progrès réalisés au cours de ces dernières années.

Terminant son propos, le Président de la République a invité tous les pays représentés à cette session solennelle du Parlement Européen, à prendre part au prochain sommet Union Africaine – Union Européenne qui se tiendra en novembre 2017 à Abidjan.

Le Président du Parlement Européen, Antonio Tajani, a, pour sa part, félicité le Président Alassane OUATTARA pour les progrès significatifs réalisés par la Côte d'Ivoire qui sort de crise.

Il s'est également engagé à accorder une attention particulière à la question du Sahel pour éviter la propagation des groupes terroristes dans toute l'Afrique.

Le Président Antonio Tajani a également appelé à l'engagement de l'Europe auprès des pays africains, et en particulier la Côte d'Ivoire, dans la résolution du chômage des jeunes.

Le Chef de l'Etat a quitté Strasbourg au terme de cette session solennelle du Parlementaire Européen.

Notons que la délégation du Président de la République était composée du Ministre des Affaires Etrangères, M. Marcel AMON-TANOH, du Directeur de Cabinet du Président de la République, M. Fidèle SARRASORO, de Mme Masséré TOURE-KONE, (Directrice de la Communication du Président de la République), de S.E.M Charles GOMIS, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, et de S.E.M Jean-Vincent Zinsou, Ambassadeur de Côte d'Ivoire près le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et l'Union Européenne.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Kady TRAORE, Direction de la Communication / Service Presse et Information

Tél : (+ 225) 20 31 44 88 – 08 28 92 52

E-Mail: kady.traore@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci